



RÉSEAU DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE

# PRÉSENTATION DE L'ATELIER

*ECHANGES D'EXPÉRIENCES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME RESPONSABLE  
DANS LES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE*

KRIBI - CAMEROUN  
DU 9 AU 11 JUIN 2008

## SECRETARIAT EXECUTIF

Central Africa  
Protected Areas  
Network

Réseau des  
Aires Protégées  
d'Afrique Centrale



Red de las Areas  
Protegidas del  
Africa Central

Rede das Áreas  
Protegidas da  
África Central

BP : 14533 Libreville - Gabon  
Tél : (00241) 443322  
Mob : (00241) 06116062

E-Mail : [rapac@assala.net](mailto:rapac@assala.net) /  
[secretariat.executif@rapac.org](mailto:secretariat.executif@rapac.org)  
Site web : <http://www.rapac.org>



Avec le soutien  
de l'Union Européenne

## Pourquoi un atelier « tourisme » en Afrique Centrale ?



La motivation qui a poussée l'organisation d'un atelier sur la thématique du développement du tourisme responsable est que l'activité touristique, notamment l'écotourisme et le tourisme communautaire, est au stade embryonnaire dans bon nombre de pays d'Afrique Centrale : São Tomé et Príncipe , Cameroun, Congo, Gabon, etc. Beaucoup d'acteurs de terrain et diverses parties prenantes ont manifesté leur besoin en terme d'échanges d'expériences et de capitalisation des initiatives actuelles dont les acquis sont déjà palpables.



Les aires protégées du Bassin du Congo sont des lieux privilégiés pour le développement de l'écotourisme et du tourisme communautaire. Englobant les principes du développement durable, l'**écotourisme** peut faire prospérer les aires protégées de trois façons : en générant de l'argent pour gérer et protéger les habitats naturels et les espèces, en donnant la chance aux communautés locales de faire des gains économiques et en sensibilisant le grand public sur les problèmes de conservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel.



Quant au **tourisme communautaire** (incluant diverses catégories de tourisme – écotourisme, tourisme culturel, agritourisme, etc.), il est basé sur le sens de la propriété et de la responsabilité communautaire. En ce sens, ce sont les communautés qui sont à l'origine du développement de l'activité touristique. Le tourisme communautaire se positionne ainsi comme un outil privilégié de développement.



Ces sollicitations diverses et variées, ainsi que la décision prise au Conseil d'Administration du RAPAC en novembre 2006 (Douala – Cameroun), ont impulsé l'organisation d'un atelier dont le but principal est d'échanger sur les enjeux et les perspectives du développement de l'écotourisme et du tourisme communautaire en Afrique Centrale et plus particulièrement dans le réseau des aires protégées – sites pilotes RAPAC.

### Les résultats que le RAPAC s'est fixé à l'issue de cet atelier sont :

- ❖ Que l'atelier **suscite une prise de conscience** réelle des enjeux de l'écotourisme et du tourisme communautaire pour les aires protégées d'Afrique Centrale ;
- ❖ Que l'atelier accroisse **l'intérêt des diverses parties prenantes** pour la prise en considération de principes directeurs (inclus notamment dans le Projet de Manuel RAPAC qui sera présenté lors de cet atelier) ;
- ❖ Que l'atelier permette aux différents acteurs – privés, société civile, communautés, institutions, etc. – **d'intégrer, dans les politiques et les stratégies en cours, les leçons et les outils de l'écotourisme et du tourisme communautaire** ayant déjà fait leurs preuves en Afrique.

## Les objectifs de l'atelier

- ❖ Échanger sur des expériences en matière d'écotourisme et de tourisme communautaire, discuter des leçons à tirer, des opportunités à saisir et identifier des outils en faveur d'un développement durable du tourisme ;
- ❖ Présenter certaines études de cas d'Afrique appliquant les principes directeurs du tourisme responsable ;
- ❖ Introduire le Projet de Manuel RAPAC sur l'Ecotourisme et le Tourisme Communautaire.

## La démarche méthodologique

- ❖ **L'approche conceptuelle** de l'écotourisme et du tourisme communautaire : définitions des concepts, des principes, des méthodes, et des activités s'y référant ;
- ❖ L'enrichissement du débat avec **l'illustration d'études de cas** :
  - ⇒ Les Villages d'Accueil TDS au Burkina Faso – offre de tourisme équitable pensé et géré comme une œuvre collective par les communautés ;  
[www.tourisme-dev-solidaire.org](http://www.tourisme-dev-solidaire.org)
  - ⇒ NACOBTA – organisation nationale des acteurs communautaires de Namibie ;  
[www.nacobta.com.na](http://www.nacobta.com.na)
  - ⇒ Le Programme de Tourisme Culturel de Tanzanie (CTP) – une douzaine de projets de visites culturelles à thème dans des villages ;  
[www.tanzaniatourismboard.com](http://www.tanzaniatourismboard.com)
  - ⇒ Tockem – partenariat avec la coopération décentralisée française afin que le tourisme soit un outil de développement ;  
[www.ntsingbeu.com](http://www.ntsingbeu.com)
  - ⇒ Des initiatives développées dans des sites pilotes RAPAC à São Tomé et Príncipe, au Gabon, en RDC, au Congo, en RCA, etc.
- ❖ **Identification d'outils spécifiques** pour le développement de projet, la gestion, la conservation du patrimoine naturel et culturel ainsi que l'implication et la participation des différentes parties prenantes notamment les communautés locales, dans toutes les phases du projet (de la conception à la prise de décision en passant par l'exécution).

## Les participants

L'atelier organisé par le RAPAC, le tout premier sur cette thématique, se veut de portée sous-régionale mais aussi internationale.

Ainsi, le RAPAC a choisi d'inviter, outre tous les acteurs impliqués dans le développement touristique des sites pilotes des pays du Bassin du Congo (bailleurs, organisations internationales, institutions nationales, opérateurs touristiques, ONG environnementales, etc.), des projets pilotes du reste du continent africain mais aussi des organismes internationaux, telles que l'Organisation Mondiale du Tourisme ou l'Office National des Forêt français, afin d'asseoir les bases d'une démarche collective de l'ensemble des intervenants en matière de tourisme responsable.

Le RAPAC souhaite une participation active des invités. Cet atelier repose avant tout sur un principe d'échange d'expérience et de capitalisation de ce qui se fait en terme de développement touristique. De ce fait, si les participants souhaitent intervenir (exposer leur projet) ou aborder un thème précis, qu'ils soumettent leurs idées aux responsables de l'organisation, à savoir, Emilie VIARD, [emilie\\_viard@yahoo.fr](mailto:emilie_viard@yahoo.fr) / +241.07.57.14.30 ; et/ou Florence PALLA, [pallaflorence@hotmail.com](mailto:pallaflorence@hotmail.com) / +241.07.87.32.26. Elles tâcheront de prendre en considération leurs remarques et leurs suggestions afin de favoriser le débat et laisser entendre la voix de chaque participant.

Enfin, plusieurs ateliers/conférences/séminaires dans la sous-région portant sur le thème du tourisme ont déjà eu lieu durant ces dernières années. L'atelier RAPAC n'a pas pour vocation de reprendre ce qui a été fait auparavant mais compte créer une dynamique afin de mettre en place des outils et des stratégies efficaces pour le développement du tourisme dans les aires protégées d'Afrique Centrale plus spécifiquement.

## Le programme

### **1<sup>ère</sup> journée : l'écotourisme et le tourisme communautaire – outils de développement, de conservation et de valorisation du patrimoine**

<b>Horaires</b>	<b>Contenu</b>
8h30 – 9h	Accueil des participants
9h – 9h45	Ouverture officielle avec présentation de l'atelier
9h45 – 10h45	1 <sup>ère</sup> session Approche conceptuelle : définitions des concepts et principes <i>Intervention d'un représentant de l'OMT</i> Présentation d'outils, d'initiatives et d'acteurs : <i>Intervention de l'ONF français</i>
10h45 – 11h	Pause
11h – 12h30	2 <sup>ème</sup> session Présentation d'initiatives de la sous-région
12h30 – 14h	Déjeuner
14h – 15h	Suite 2 <sup>ème</sup> session Etudes de cas (2) : <i>TDS Burkina &amp; NACOBTA</i>
15h – 15h15	Pause
15h15 – 16h15	Suite et fin 2 <sup>ème</sup> session Etudes de cas (2) : <i>Tockem &amp; CTP de Tanzanie</i>
16h15 – 17h	Temps d'échanges - synthèse des études de cas
17h – 17h15	Synthèse de la Journée n°1
17h15 – 17h30	Présentation du programme de la journée suivante
17h30 – 17h45	Clôture Journée n°1

**2<sup>ème</sup> journée : des lignes directrices et des outils pour la visibilité et la crédibilité des initiatives de terrain**

<b>Horaires</b>	<b>Contenu</b>
9h – 10h30	3 <sup>ème</sup> session Présentation du volet « écotourisme » RAPAC et du manuel
10h30 – 10h45	Pause
10h45 – 12h30	4 <sup>ème</sup> session Travaux en groupe*
12h30 – 14h	Déjeuner
14h – 15h30	Suite 4 <sup>ème</sup> session Travaux en groupe*
15h30 – 15h45	Pause
15h45 – 16h45	Suite et fin de la 4 <sup>ème</sup> session Formalisation des résultats des travaux de groupe
16h45 – 17h	Synthèse de la Journée n°2
17h – 17h15	Présentation du programme de la journée suivante
17h15 – 17h30	Clôture Journée n°2

\* Les groupes de travail porteront sur 5 grandes thématiques :

- ❖ Thème n°1 : Planification, gestion et contrôle de l'activité touristique (projet)
- ❖ Thème n°2 : Formation aux métiers du tourisme et facilitation à l'accès des services d'appui et aux financements
- ❖ Thème n°3 : Renforcer et structurer les réseaux
- ❖ Thème n°4 : Sensibiliser et éduquer sur le tourisme responsable
- ❖ Thème n°5 : Montage de produits touristiques et leur mise en marché (méthodologie)

**3<sup>ème</sup> journée : capitaliser les échanges et s'engager dans le tourisme responsable**

<b>Horaires</b>	<b>Contenu</b>
9h – 10h30	5 <sup>ème</sup> session Restitution des travaux de groupe en plénière
10h30 – 10h45	Pause
10h45 – 12h30	Suite et fin 5 <sup>ème</sup> session Restitution des travaux de groupe en plénière
12h30 – 14h	Déjeuner
14h – 15h30	Débats sur les résultats des travaux de groupe et le contenu du manuel
15h30 – 15h45	Pause
15h45 – 16h30	Suite des débats en plénière sur les amendements à apporter au projet de manuel RAPAC
16h30 – 17h	Conclusion des sessions (1, 2, 3, 4 et 5)
17h – 17h30	Clôture officielle de l'atelier Cocktail de fin

#### **4<sup>ème</sup> journée : *visite de terrain*** (optionnelle et sous réserve)

Nous souhaitons recueillir vos avis concernant votre disponibilité à prendre part à une visite de terrain. Les lieux identifiés sont le village de pêcheurs d'Ebodje et le Parc National de Campo Ma'an.

Néanmoins nous devons nous assurer que les visites de ces 2 sites sont possibles notamment en terme de transport (accessibilité difficile avec un bus). Notez qu'une participation au frais de logistique vous sera demandée.

Veuillez donc nous faire savoir, lors de la confirmation de votre participation à l'atelier, si l'idée d'une visite de terrain vous intéresse.

### **Pour plus d'informations**

Si vous souhaitez avoir plus de détails concernant les questions logistiques de votre participation, soumettre des thèmes de travail ou proposer une présentation de votre projet en plénière, veuillez contacter les personnes en charge de l'organisation :

#### **Responsables de l'organisation :**

**Emilie VIARD**, Chargée de Mission « Ecotourisme »

Email : emilie\_viard@yahoo.fr

Tél. : +241.44.33.22 (standard) / +241.07.57.14.30 (mobile)

**Florence PALLA**, Chargée de Communication

Email : pallaflorance@hotmail.com

Tél. : +241.44.33.22 (standard) / +241.07.87.32.26 (mobile)